

Aux abords des nouveaux immeubles des bords du lac (Allée Promenade, Ayguières), aucun stationnement n'est prévu pour les vélos. Quand on vient à vélo rendre visite à des riverains, ou qu'on vient au restaurant (allée promenade), il faut attacher son vélo aux grilles des résidences. Vu le nombre de place de stationnement pour les voitures, il doit bien être possible d'en sacrifier quelques-unes pour aménager du stationnement pour les vélos. Merci !

— COMMENTAIRE ROUE LIBRE

La demande sera remontée aux services de la ville lors de la prochaine réunion du GTAC prévue le 25/10.

Les photos 1 & 2 sont prises aux Ayguières (rue Jacques Cartier). La photo 3 concerne l'Allée Promenade